

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : Pour diffusion immédiate

Le mécanisme de subventions de l'Union Européenne « Vivre dignement » octroie 4 millions d'euros à des projets visant à renforcer la résilience des communautés déplacées et hôtes au Burkina Faso, au Niger et au Mali

Genève, Suisse, 18 janvier 2021. À la suite du lancement du mécanisme de subventions « Vivre dignement » et du premier appel à propositions en juin 2021, la Commission européenne a attribué 4 millions d'euros à deux projets dans la région du Sahel. [Le premier projet](#), qui sera mis en œuvre par trois ONG locales (GRAAP-Afrique au Burkina Faso, AMAPEF au Mali et ADL au Niger), soutiendra des communautés ayant une histoire commune, des liens forts et des relations interculturelles, mais qui ont été séparées par des frontières internationales. [Le deuxième projet](#), entrepris par l'ONG nigérienne ADKOUL en partenariat avec l'ASB basée à Cologne, soutiendra la vie et les moyens de subsistance des personnes déplacées et des communautés d'accueil dans la région de Tahoua, au Niger, touchée par les conflits et le dérèglement climatique. Chacun a reçu 2 millions d'euros.

Le fait que la majorité des financements à ce jour aient été attribués à des organisations nationales se concentrant sur les contextes de déplacement nationaux et régionaux est révélateur de l'engagement du mécanisme de subventions « Vivre dignement » à renforcer les capacités locales pour répondre aux défis locaux, favorisant la durabilité en réponse aux crises de déplacement. Chacun des projets est axé sur la participation et la responsabilité envers les communautés locales avec lesquelles ils travaillent, afin de développer les capacités locales et de renforcer la résilience face aux défis futurs.

Dans la région de Tahoua au Niger, ADKOUL et ASB soutiendront les personnes déplacées, dont beaucoup sont des pasteurs, avec des solutions aux défis des déplacements forcés respectueuses du climat, notamment en améliorant l'accès aux terres pastorales, à l'eau, à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie, et en promouvant l'énergie solaire pour réduire la déforestation. GRAAP-Afrique, AMAPEF et ADL travailleront dans les régions frontalières du Burkina Faso, du Mali et du Niger pour créer un réseau transfrontalier d'opportunités éducatives pour les enfants non scolarisés, développeront des programmes pour promouvoir une agriculture

intelligente face au climat et soutiendront les activités génératrices de revenus des personnes vulnérables déplacées à l'intérieur du pays. Ce dernier projet est fortement axé sur les jeunes et les femmes et vise entre autres à accroître la sensibilisation et l'accès aux services de santé reproductive. Vous pouvez en savoir plus sur chacun des projets sur les [pages Web du mécanisme de subventions EU-UNOPS « Vivre dignement »](#).

Le mécanisme de subventions EU-UNOPS « Vivre dignement » a été fondé en 2020 par la Direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA) de la Commission européenne. L'objectif est de canaliser de manière efficace et efficiente les financements pour promouvoir des approches axées sur le développement face aux crises de déplacement nouvelles, récurrentes et prolongées, dans le but que les réfugiés et autres personnes déplacées soient des membres productifs de leurs communautés d'accueil et participent au renforcement de leur résilience commune, la croissance et le développement socio-économiques.

FIN

REMARQUES À L'ÉDITEUR :

Contact média : Murray Garrard, Spécialiste en communication, Le mécanisme de subventions EU-UNOPS « Vivre dignement »: murrayg@unops.org

Visuels: Trouvez une [sélection d'images](#) à utiliser avec cet article.